



FICHE PROJET

Merci de remplir la présente fiche projet de manière précise et complète, en y attachant les annexes nécessaires.

Bruxelles Participation et le Comité de Participation sont disponibles pour vous y aider.

Nom du projet

Votre projet en une ligne



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Département Organisation • Departement Organisatie

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmain laan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30 – org.particip@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be

I. Coordonnées des porteurs de projet

1. Responsable du projet

Nom et prénom	Adresse complète	Tél.	E-mail

Le responsable est

<input type="checkbox"/> un habitant	<input type="checkbox"/> un représentant d'une association	<input type="checkbox"/> autre :
--------------------------------------	--	--

Si le responsable du projet agit au nom d'une association :

Nom de l'association et objet social	Adresse complète	Tél.	E-mail

2. Porteurs de projet (minimum 3 habitants du quartier) :

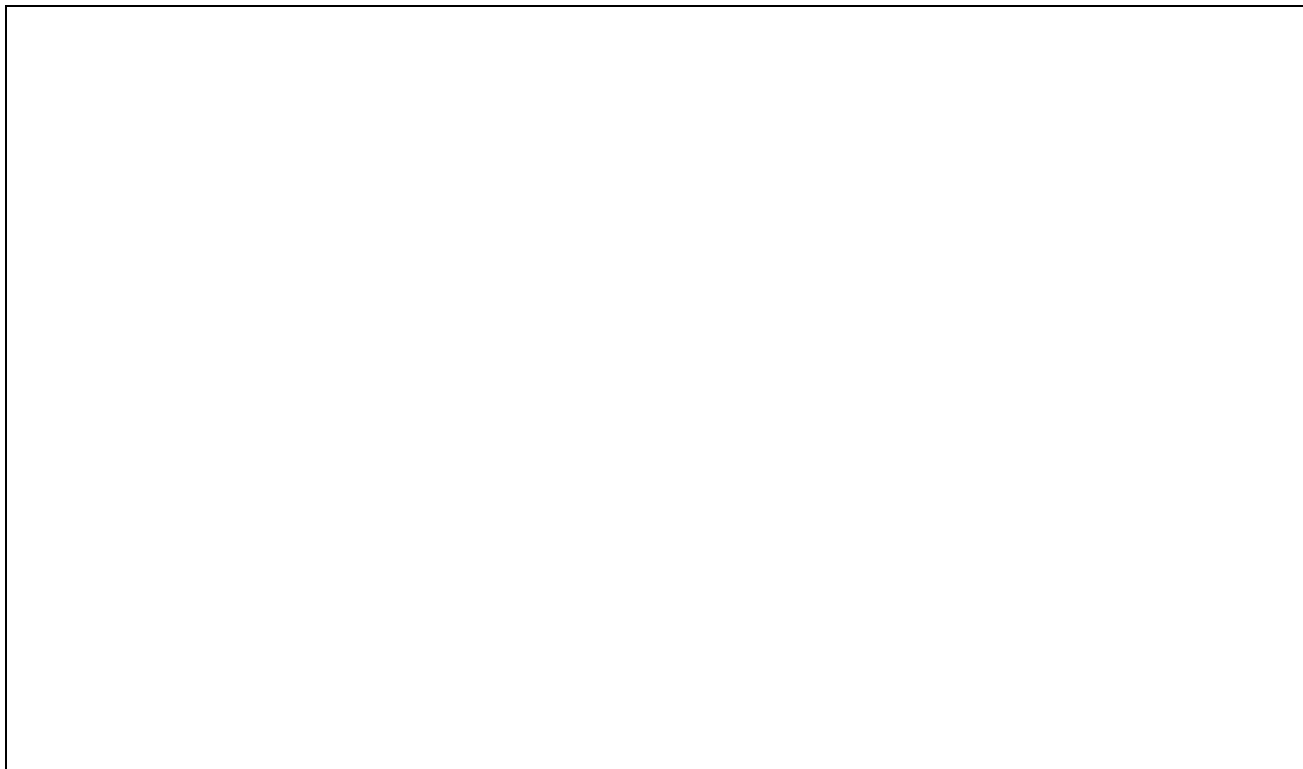
Nom et prénom	Adresse complète	Tél.	E-mail

II. Description de votre projet

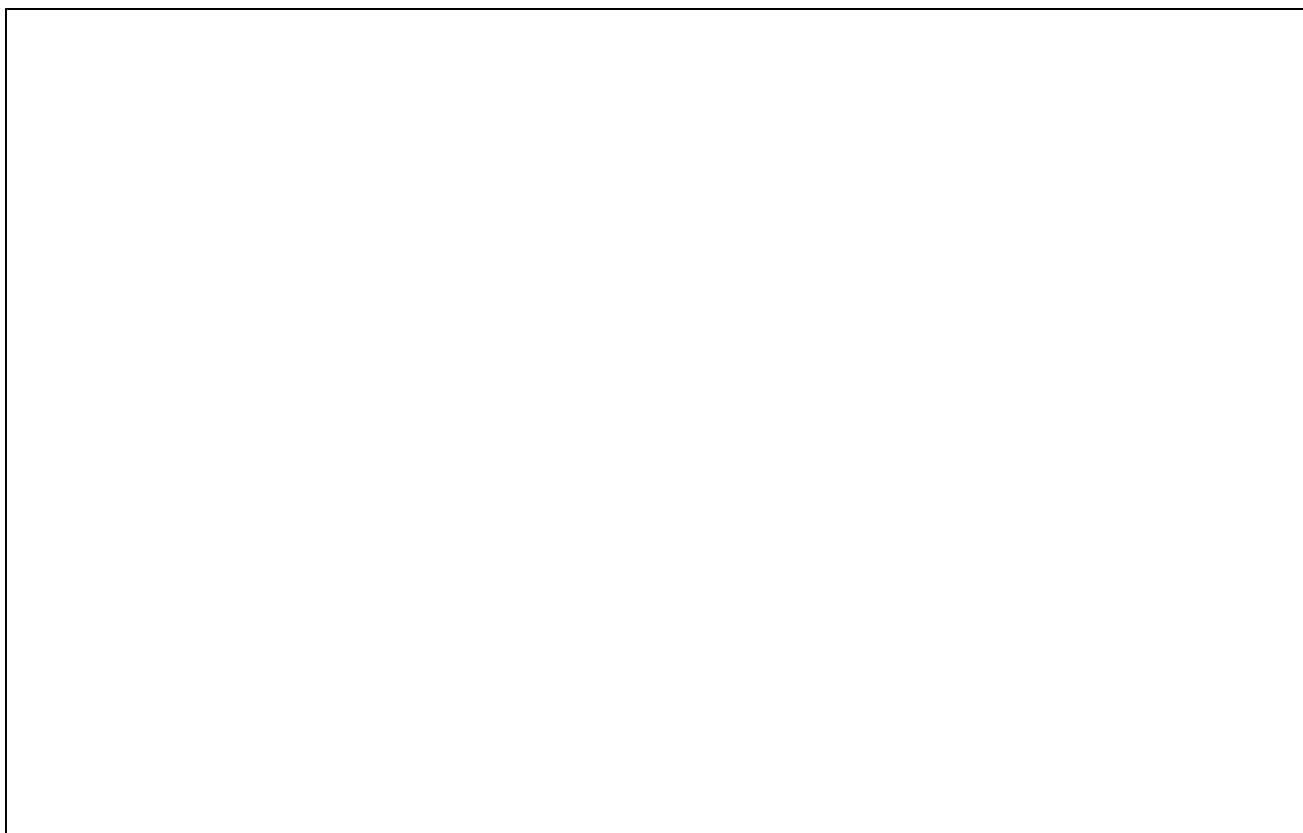
1. En quoi consiste votre projet ?

2. À quel(s) besoin(s) du quartier répond votre projet ? Quel en sera l'impact sur les habitants ?

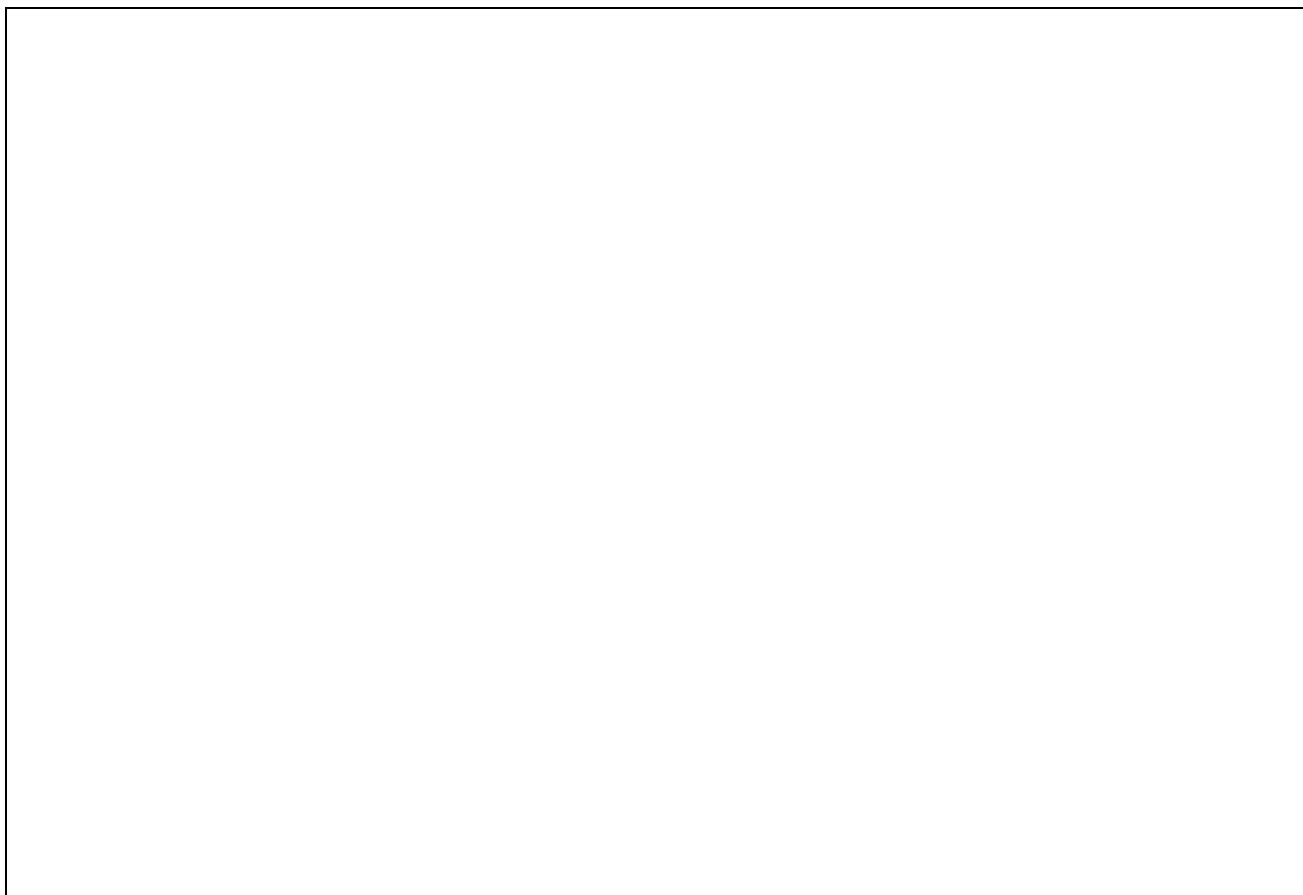
3. Quelles sont les dimensions collectives et participatives de votre projet ?

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to write their answer to question 3.

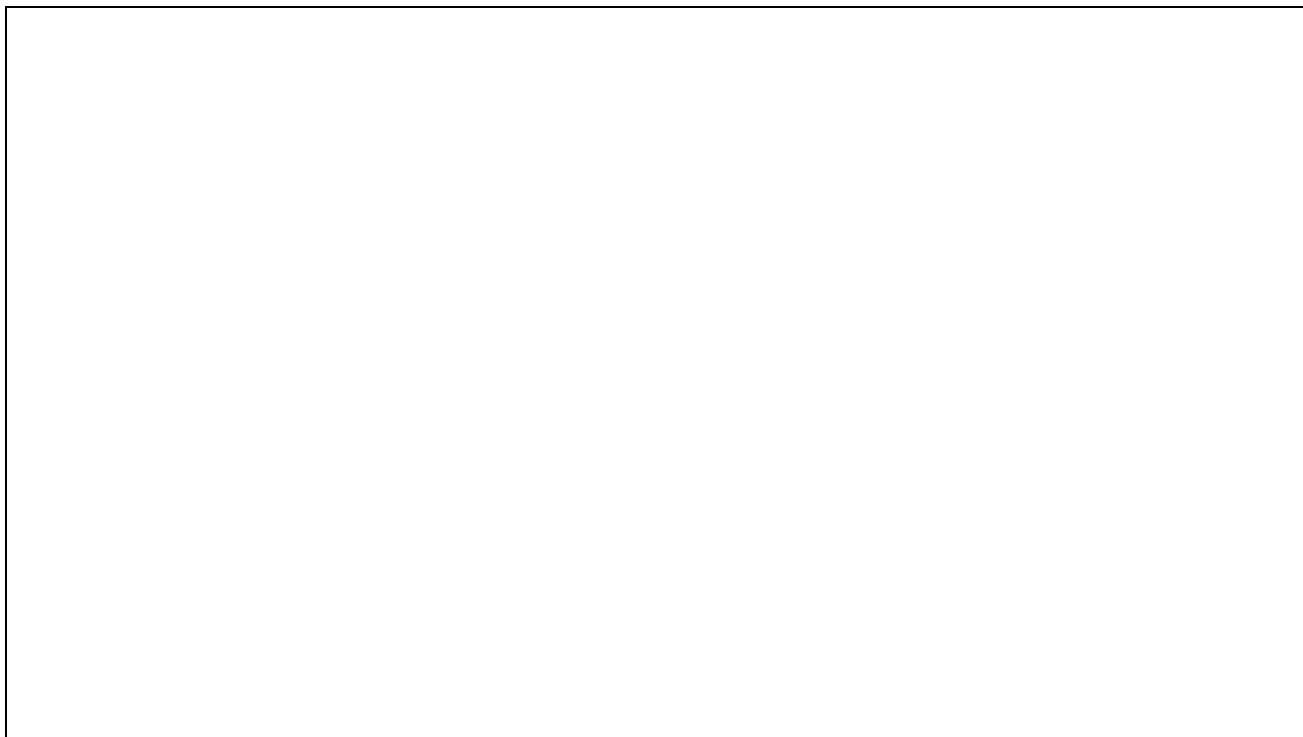
4. Quel public du quartier votre projet va-t-il toucher ?

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the user to write their answer to question 4.

5. Où aura lieu votre projet ? (Lieu intérieur ou extérieur, espace vert, place(s), rue, périmètre de rues, type de lieu, adresse,...)



6. Quelle est la pérennité de votre projet ?



III. Réalisation de votre projet

1. Décrivez ci-dessous, en ordre chronologique, les étapes de réalisation de votre projet (un déroulé plus détaillé peut être mis en annexe) :

Quoi ? Comment ?	Quand ?	Où ?

2. Qui sont les éventuels partenaires de votre projet (association, école, collectivité...) ? Que feront ils concrètement ?

IV. Budget de votre projet

1. Montant total nécessaire au projet (en euros) :

Montant demandé au Budget Citoyen (en euros) :

2. Détail des dépenses prévues pour la réalisation du projet (un budget plus détaillé peut être mis en annexe):

Dépenses (*)	Montants (en euros)
Matériel (achat, location) :	...
Fournitures :	...
Services de tiers :	...
Communication :	...
Charges diverses :	...
Montant total nécessaire au projet (A)	...
Autres sources de financement (subsidés et/ou recettes) (B)	...
Montant demandé au Budget Citoyen (A-B)	...

3. Vos coordonnées financières :

Numéro de compte (IBAN) :

Titulaire du compte :

Adresse du titulaire :

Le titulaire du compte est :

<input type="checkbox"/> un particulier	<input type="checkbox"/> une association	<input type="checkbox"/> autre :
---	--	--

(*) Le Budget Citoyen est destiné à couvrir les dépenses d'investissement et de fonctionnement du projet, à l'exclusion des frais de gestion et des frais de personnel (i.e. les porteurs de projet ne peuvent pas se rémunérer).

V. Engagement

1. Les porteurs de projet ont pris connaissance du règlement et s'engagent à le respecter. Ils s'engagent également :

- à réaliser le projet décrit dans la présente fiche, à en respecter les étapes et le budget,
- à informer Bruxelles Participation de toute modification significative à apporter au projet,
- à rembourser les montants non dépensés ou relatifs à des dépenses non acceptées en cas de non-exécution totale ou partielle du projet,
- à déposer un rapport d'activité et un bilan financier du projet au plus tard 30 jours après la fin de l'activité.

2. Pour être complet, le présent formulaire doit être accompagné des annexes suivantes :

- Copies des cartes d'identité des porteurs de projet inscrits au chapitre I. de la présente fiche,
- Copie du règlement signé par les porteurs de projet.

Si le projet est retenu par l'Assemblée Citoyenne et le Collège des Bourgmestre et Echevins, le règlement et la présente fiche de projet seront signés par la Ville de Bruxelles et feront office de convention,

Fait à Bruxelles, le

Signature des porteurs de projet

Signature de la Ville de Bruxelles

Nombre d'annexes :

Des questions ? Contactez-nous !

*Bruxelles Participation - Ann Van de Vyvere (Coordinatrice) - Boulevard Emile Jacqmain, 19 - 1000
Bruxelles - 02.279.21.30 - org.particip@brucity.be*

